

Modifications réglementaires concernant le 948 et le 960, rue Pouliot

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire des lots numéro 6 473 928 et 6 502 451 du cadastre du Québec à des fins de stationnement, R.C.A.3V.Q. 331.

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 14 au 20 septembre 2023, à 19 h

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, quartier de Saint-Louis, secteur de la rue Pouliot

Description du projet et principales modifications

Un requérant souhaite obtenir une permission d'utiliser deux terrains vacants de la rue Pouliot comme stationnement temporaire, soit les terrains situés au 948, rue Pouliot, et au 960, rue Pouliot.

La réglementation actuelle interdit le stationnement comme principal usage dans la zone concernée (33233Hb).

Modifications réglementaires

Les modifications réglementaires suggèrent d'autoriser l'aménagement temporaire, pour un maximum de deux ans, de deux stationnements sur les terrains vacants situés au 948 et 960 de la rue Pouliot.

Pour ce faire, des changements à la réglementation sont nécessaires :

- 948, rue Pouliot (lot 6 502 451) : permettre un stationnement privé de surface;

- 960, rue Pouliot (lot 6 473 928) : permettre un stationnement commercial de surface.

Dans les deux cas, le sol devra être recouvert d'un matériau empêchant le soulèvement de poussière et la formation de boue.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=555

Participation

Conseiller municipal :

M. David Weiser, conseiller du district électoral du Plateau

Personne-ressource:

Sergio Avellan Hernandez, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale.

Coordination de la consultation :

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation sur la page web du projet

- Une personne a apporté des commentaires ou posé des questions.
-

Questions et commentaires du public

Intervention 1 : « Pour les 2 zones concernées, je manifeste mon opposition : nous sommes dans une zone résidentielle où de plus en plus d'enfants du primaire habitent et nous ne pouvons pas accepter de voir des véhicules en trop grand nombre se stationner et mettre en danger les piétons, ce d'autant qu'il n'existe pas de trottoir dans la rue Pouliot »

Réponse de la Ville : *La Ville prend note de votre commentaire.*

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et au Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Réalisation du rapport

Date

21 septembre 2023

Rédigé par

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne